



Janvier – Février 2009

SOMMAIRE

Accord Médico-Mutualiste 2009 : les MG au milieu du gué	page 1
21 février 2009 : Journée de réflexion sur l'avenir de la Médecine Générale	page 4

ACCORD MEDICO-MUTUALISTE 2009 :
LES MG AU MILIEU DU GUE

La reconquête pour les médecins généralistes de leur position centrale dans le système des soins a démarré fin des années 90, sous l'impulsion du CARTEL/GBO-ASGB. Ce dernier s'est, depuis les premières élections syndicales de 1998, imposé comme le syndicat majoritaire des médecins généralistes.

Ses idées se sont progressivement réalisées, avec le concours – il faut le rappeler – des Ministres VANDENBROUCKE, puis DEMOTTE :

- ✓ Priorité aux actes intellectuels
- ✓ Refinancement de la médecine générale
- ✓ DMG
- ✓ Honoraires de disponibilité
- ✓ Etc...

Aujourd'hui, dans l'accord médico-mutuelliste pour 2009, on retrouve les objectifs qui concourent à la revalorisation de la médecine générale. Mais le souffle n'y est plus.

En dépit des déclarations grandiloquentes des Ministres, des autorités de l'INAMI, des Mutuelles sur l'importance du médecin généraliste, l'élan est brisé : les médecins généralistes ne sont plus vraiment une priorité.

Nous sommes au milieu du gué : tout n'est pas perdu, mais l'autre rive semble encore bien loin.

Démonstration avec le Dr Philippe Vandermeeren, Président du GBO et Président du Comité Directeur du Cartel, de ce climat entre deux teintes avec une analyse résumée de l'accord 2009.



• *Quels sont les points positifs de l'accord 2009-2010 pour les médecins généralistes ?*

1. Tout d'abord, une **augmentation des honoraires** (Budget : € 52,7 millions)
 - Indexation de 4.3 % de tous les honoraires des médecins généralistes (Budget : € 49,4 millions)
 - DMG à € 27,50 (Budget : € 3,2 millions)
 - Visites à l'hôpital : honoraire identique à celui de la visite à domicile (Budget : € 0,1 millions)

2. Ensuite, le médecin généraliste fait son entrée dans la médecine préventive au travers de la prise en charge d'une **action prévention** au bénéfice de son patient (avec DMG) : € 10,- par patient et par an pour les patients entre 45 et 74 ans (Budget : € 15,5 millions).

Notons que l'ouverture du DMG sera facilitée au moment où le patient débutera son plan prévention.

Les patients engagés dans le plan prévention bénéficieront d'une nette diminution du TM sur les consultations et visites de son généraliste (Budget : € 5,6 millions). Cet accès facilité à la première ligne devrait indirectement profiter aux médecins généralistes.

3. La **politique des gardes de population** des médecins généralistes est **renforcée** grâce à un budget de € 1,5 millions pour les postes de garde.

4. La **poursuite de la politique de soutien aux pratiques des médecins généralistes** via les fonds Impulseo. Le résultat obtenu est l'aboutissement d'un projet du GBO (Budget : € 6 millions)
 - Forfait d'embauche du personnel administratif, accessible à tous les médecins généralistes (solo ou réseau/cabinet de groupe, en proportion du nombre de médecins généralistes)
 - Allocation pour échanges électroniques entre médecins généralistes avec DMI, accessible à tous les médecins généralistes (minimum 2 partenaires) ; un budget annuel de fonctionnement est encore à déterminer

Chaque médecin généraliste, en fonction de sa situation propre, pourra bénéficier d'une aide financière sous forme soit d'un forfait 'embauche', soit d'un forfait 'échange électronique', soit des deux.

5. Et encore
 - Visite pour le médecin généraliste au patient dans un hôpital psychiatrique (Budget : € 1 million)
 - Diminution du TM pour les visites à domicile des enfants jusqu'à 10 ans (Budget : € 1,9 millions). Le GBO soutient cette idée et veut l'étendre à d'autres groupes-cibles.

6. Pour ce qui concerne le **statut social**, le montant de celui-ci passera en 2009 à :
 - € 4.103,- pour les médecins totalement conventionnés
 - € 2.018,- pour les médecins partiellement conventionnés.

Il a fallu une vigoureuse protestation du GBO pour empêcher qu'un seuil d'activité (1 250 prestations) soit ajouté comme condition d'octroi du statut social aux médecins totalement conventionnés (demande des Mutuelles Chrétiennes).



- *Malgré tous ces points favorables, ressentez-vous quelques déceptions suite aux négociations de l'accord ?*
 1. **L'allocation de pratique** tout d'abord. Rappelons qu'elle a été créée en 2008 à l'initiative du CARTEL/GBO. Elle s'élève à € 1.000,- par an pour les médecins généralistes inscrits à la garde de leur Cercle et totalisant plus de 1 250 prestations par an :
 - Le CARTEL/GBO réclamait un doublement du montant de l'allocation
 - Cette demande a été refusée. Seule une indexation de 4.3 % a été accordée.Cependant, le CARTEL/GBO a obtenu que si le seuil de 1 250 prestations n'est pas atteint, une nouvelle appréciation sera faite sur base de la moyenne des **cinq** années antérieures.
 2. Le **test de coagulation** par le médecin généraliste, très utile en médecine générale pour les patients sous Sintron a été refusé par l'ABSYM.

- *Quels sont les points d'attention, en particulier pour l'avenir de la médecine générale ?*
 1. La **politique en faveur de la garde de population des médecins généralistes est préoccupante**. Le CARTEL/GBO réclamait une hausse de l'honoraire de disponibilité à € 150,- par 24 heures. Malgré notre insistance, cette demande n'a pas été prise en compte.
 2. Le refus par l'ABSYM d'un **partage équitable de la MASSE D'INDEXATION**
 - Une masse d'indexation de € 276 millions était en discussion
 - Aucun glissement de budget depuis les honoraires des médecins spécialistes vers les honoraires des médecins généralistes n'a été admis
 - Conclusion : les médecins généralistes ont obtenu € 49 millions soit 18 % du total ; les médecins spécialistes ont obtenu € 227 millions soit 82 %**La revalorisation financière de la médecine générale sera impossible, si une telle politique se répète d'année en année.**

Il est à noter que la masse d'indexation des médecins spécialistes a, elle, subi un recyclage interne : des économies réalisées sur des prestations en forte croissance ont été reportées sur les spécialités « défavorisées ». Voilà l'exemple à suivre !
 3. Le gouvernement a exigé **€ 42 millions d'économies en matière de médicaments**
 - Les médecins - unanimes - ont abordé ce sujet avec réticences
 - Le compromis est jugé boiteux par le CARTEL/GBO. Nous avons exigé que toute allusion à un mécanisme de répression soit exclue du texte ; c'est fait... MAIS ... à suivre avec attention !
 4. **La marmite va exploser !**

A de multiples reprises, le GBO est intervenu pour avertir la CNMM d'un risque certain de « surchauffe » chez les médecins généralistes.

2009 sera une année où l'encadrement de **la pratique quotidienne des médecins généralistes va se complexifier à un point tel qu'elle en deviendra impossible aux yeux de très nombreux médecins généralistes.**



Citons quelques exemples :

- L'arrêté ASTHME – BPCO
- L'introduction régulière des Feed Backs sur toute sorte de sujet
- Les règles à suivre pour économiser en médicaments. Les € 42 millions exigés par le gouvernement en sont la preuve
- Les règles à suivre pour le nouveau plan PREVENTION
- L'introduction des trajets de soins DIABETE
- L'imbraglio des réseaux locaux multidisciplinaires
- L'apprentissage du maniement d'e-Health
- Etc, etc ...

- *En guise de conclusion, ...*

Difficile de parler, dans ces conditions, de SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES. En réalité, on part exactement dans le sens opposé.

En conclusion, l'accord 2009 est en demi-teintes :

du bon
du moins bon
du mauvais

et ... TOUJOURS PAS DE VRAI ECHELONNEMENT DES SOINS !

21 FEVRIER 2009 : JOURNEE DE REFLEXION DU GBO SUR L'AVENIR DE LA MEDECINE GENERALE

A l'occasion de son Assemblée Générale statutaire qui au lieu le 21 février prochain, une journée de réflexion sur l'Avenir de la Médecine Générale sera organisée avec la participation des Professeurs Didier Giet (ULg) et Vincent Lorant (UCL). Les membres du GBO recevront incessamment une invitation. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter. Bloquez déjà la daté dans votre agenda !

**Rejoignez les médecins généralistes du GBO :
ce sont les seuls qui défendent vraiment la médecine générale !**

Médecin en activité :€ 216 (€ 18/mois)
Jeune médecin installé depuis moins de 5 ans :€ 24 (€ 2/mois)
Médecin de plus de 65 ans :€ 156 (€ 13/mois)
Médecin pensionné (cotisation de soutien) :€ 48 (€ 4/mois)
Affiliation de groupes : Contactez-nous au 02/538.73.65

000-0196875-62

Groupement Belge des Omnipraticiens
68, rue Solleveld – 1200 Bruxelles

Tél : 02/538.73.65 – Fax : 02/538.51.05 – Email : gbocartel@skynet.be – Site : www.le-gbo.be